

## Commune de Saint-Galmier

# LISTE DES DELIBERATIONS

**PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SEANCE DU 13 OCTOBRE 2022**

(Application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Philippe DENIS, Maire :

- Adopte à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 14 septembre 2022.
- Approuve, à l'unanimité, les créations de postes.
- Approuve, à l'unanimité, la convention avec le centre de gestion de la Loire pour la mise en œuvre du dispositif de signalement et de traitement d'atteintes volontaires à l'intégrité physique, des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral, d'agissements sexistes, de menaces ou d'actes d'intimidation.
- Approuve, à l'unanimité, la tarification des études surveillées.
- Autorise, à l'unanimité, la signature de la convention territoriale globale avec la CAF.
- Approuve, à l'unanimité, les tarifs du séjour de la Bulle pour les vacances d'octobre.
- Approuve, à l'unanimité, la mise en œuvre du mandat spécial.
- Approuve, à l'unanimité, l'admission en non-valeur d'un titre de recettes de l'année 2014.
- Approuve, à l'unanimité, la reprise partielle d'une provision pour créances douteuses.
- Prend acte des décisions du Maire.

Le Maire,  
Philippe DENIS.



*Affiché et mis en ligne le 14 octobre 2022*